

Une belle tribune de Jean-Pierre Maugendre sur les pèlerinages de Pentecôte

Author : Summorum Pontificum

Categories : [Communiqué](#), [Divers summorum](#), [Documents](#), [Enquête et analyse](#), [Informations](#), [Summorum Pontificum](#)

Date : 7 juin 2022



souligne Jean-Pierre Maugendre dans [sa Tribune sur le site de Renaissance Catholique](#), les deux Pèlerinages de Pentecôte se sont tenus ce week-end avec leur lot de difficultés de part et d'autre. Pèlerinage de Tradition a dû arrêter son pèlerinage en raison des conditions difficiles et d'un bivouac complètement inaccessible. Notre-Dame de Chrétienté a dû reloger en urgence plus de 3500 pèlerins (familles et enfants) sur d'autres sites le samedi soir et modifier complètement ses itinéraires, lieux de messe du dimanche. Outre ses événements difficiles, les Pèlerinages ont connu une affluence record et une présence remarquable de plusieurs évêques : Mgr Aumônier, Mgr Rougé et Mgr Christory (Mgr Christory était également [présent pendant la messe d'envoi du Pèlerinage Chartres- Paris](#))

Les miracles de Chartres

De mémoire de pèlerin jamais de telles conditions climatiques n'avaient dues être affrontées : tempêtes de grêle, violentes bourrasques, pluies diluviennes, etc. Avec pour conséquences des lieux de passage inondés et des bivouacs détrempés, voire submergés par les eaux. Face à ces difficultés le pèlerinage de Tradition, Chartres-Paris, a été annulé, suite à un arrêté préfectoral. Contrainte mais non vaincue une partie des pèlerins s'est retrouvée le lendemain pour une messe pontificale à Saint Nicolas du Chardonnet, alors que certains rejoignaient la colonne dans l'autre sens. De son côté le pèlerinage de Chrétienté, dont les bivouacs avaient été moins touchés par les intempéries, poursuivait sa marche vers Chartres après que les équipes de logistique eurent passé la nuit de samedi à dimanche à identifier et repérer les nouveaux itinéraires. Exploit remarquable, petit miracle, à mettre au crédit des responsables des 1 200 bénévoles qui assurent l'organisation et l'encadrement de ce pèlerinage. **Dans un sens comme dans l'autre une jeunesse ardente et joyeuse a fait face à l'adversité dans la joie et la bonne humeur**, ayant sans doute au cœur la célèbre maxime : « *Les choses valent ce qu'elles coûtent* ». Le père Danzic, chroniqueur religieux à *Valeurs Actuelles* et pèlerin vers Chartres exprimait le sentiment général des pèlerins rescapés dans un tweet remarqué « *Grande compassion pour les organisateurs et union de prière avec ces pèlerins si courageux. Leurs sacrifices comptent* ».

Un succès remarquable

A l'occasion de ce 40^e pèlerinage de Pentecôte les pèlerins de Chrétienté furent charitablement accueillis dans les deux cathédrales, Mgr Aumônier, évêque émérite de Versailles, célébrant et prêchant à Paris et Mgr Christory, évêque de Chartres, présidant au trône et prêchant dans sa cathédrale. Ce dernier invita les pèlerins à refuser le consumérisme et à rester fidèles à leur vocation, ce qu'ils comptent bien faire. Mgr Rougé a, quant à lui, accueilli les pèlerins de Chrétienté à l'entrée dans son diocèse et Mgr Christory a rencontré les pèlerins de Tradition le samedi matin. Pour mémoire, lors du premier pèlerinage, en 1983 les deux cathédrales avaient été interdites aux pèlerins pour la célébration de la messe.

Quasiment un an après la publication du Motu Proprio Traditionis Custodes visant à restreindre de manière drastique la célébration de la messe traditionnelle les faits sont là : cette mesure n'a en aucune façon freiné la croissance du pèlerinage de Chrétienté qui rassemblait cette année 15 000 marcheurs, et environ 5000 non marcheurs (anges gardiens), répartis en 300 chapitres et accompagnés par 300 clercs (prêtres, séminaristes, religieux). L'encadrement ecclésiastique et laïc du pèlerinage de Chrétienté, en particulier le président Jean de Tauriers et l'aumônier général l'abbé Alexis Garnier, n'a cessé de rappeler durant ces trois jours que **le diptyque Tradition et Église était indissociable et que l'usage par des « laïcs ordinaires » de la liturgie romaine traditionnelle de l'Église, dite un temps « extraordinaire » constituait un bien commun de l'Église et à ce titre un droit non négociable pour tous**. Avec humour, le chanoine Benoît Merly, de l'Institut du Christ Roi Souverain Prêtre, a rappelé lors de sa vigoureuse prédication du dimanche de Pentecôte **le caractère éminemment synodal de ce pèlerinage, synode désignant en grec « une marche commune »**.

Rappelons à titre purement "historique" que Renaissance Catholique a organisé pendant quelques années après 1988 le Pèlerinage Chartres - Paris.

[Lire la suite de la Tribune sur le site de Renaissance Catholique](#)